

## « L'Europe, L'Europe... »

France Inter et la « pédagogie » : Les T.P.  
de Pierre Weill et Bernard Guetta

Patrick Pépin, médiateur très indépendant, dès le 13 mars 2005 (dans l'émission « Au fil d'Inter » animée par Brigitte Patient) nous avait prévenu, avec une belle assurance : « [...] pour les tenants du non, tout le travail de pédagogie qui est une vraie fonction sociale, politique du journaliste, et raison de plus dans une antenne de service public, qui est d'expliquer, est perçu comme favorable au oui. » [1] Une perception forcément très subjective, pour ne pas dire complètement irrationnelle, comme permettent de le vérifier les fragments qui suivent.

Vendredi 25 mars 2005. France Inter sonde une nouvelle fois le mystère de cette campagne référendaire : par quelle consternante ruse de la raison le non l'emporte-t-il dans les sondages ? Pour élucider ce mystère, Pierre Weill reçoit Valérie Pécresse (porte-parole de l'UMP et députée des Yvelines) dans « Questions directes ». Bernard Guetta éclairera abondamment les auditeurs de ses lumières européennes dans le « Radiocom, c'est vous » qui suit. Des Français grognons, des électeurs qui ne comprennent rien à la Constitution et - bouquet final - des citoyens qui prétendent lire ce qu'on veut leur faire adopter avant de voter ! Non, mais, où va-t-on ? Parti pris, mépris et quelques superbes « perles »...

Quand un journaliste se transforme en conseiller en communication ou en faire-valoir, il décrète le « oui » indiscutable et ne s'intéresse qu'aux moyens de le faire triompher.

### Acte I : Un « oui » indiscutable

Poursuivant la campagne de France Inter pour le oui, Pierre Weill pose d'emblée la seule question qui l'intéresse : « Quels arguments pour faire gagner le oui lors du référendum sur la Constitution européenne dans deux mois, le 29 mai ? »

Pour répondre à cette interrogation éminemment pluraliste, il faut d'abord soupeser la mystérieuse irrationalité des Français. Pierre Weill sait. Il sait qu'ils ne s'intéressent pas à la Constitution : « Si le non progresse dans les sondages, c'est qu'il y a un mécontentement ; c'est un non protestataire contre la politique du gouvernement. » Un point, c'est tout !

Belle occasion pour Valérie Pécresse d'abonder dans le même sens en affirmant que les Français n'y comprennent rien et qu'ils « grognent » : « Il y a deux raisons pour lesquelles le non monte aujourd'hui. Il y a d'abord une forme d'incompréhension et de méconnaissance de ce que sont les enjeux du vote pour la Constitution ; et la deuxième raison, c'est effectivement une certaine forme de ras-le-bol vis-à-vis de la politique du gouvernement. »

Pierre Weill, en bon journaliste indépendant, ne relance pas : il est satisfait de la réponse qui répète sa question !

### Acte II : des « perles » au-dessus de toute controverse

Valérie Pécresse va ensuite enfilez quelques perles ahurissantes sans jamais avoir à subir la moindre contradiction du journalisme de complaisance de Pierre Weill :

- Cette Constitution est fédéraliste selon l'UMP : « Ils [les Français] auront un chef d'Etat européen. » On en reste tout interloqué... Pas Pierre Weill qui ne dit rien.  
- Encore plus fort : « Par exemple, sur la question turque, il y aura un droit de pétition des citoyens européens : si un million de citoyens européens décident qu'ils ne veulent pas de la Turquie, eh bien il n'y aura pas la Turquie dans l'Europe. » Ce bobard incroyable qui fait simultanément fi de l'article I-58 et des limites imposées par l'alinéa 4 de l'article I-47 ne recevra aucun correctif du journalisme agressif et primesautier que semble affectionner Pierre Weill.

- Et puis le mépris commence à suinter ouvertement : « Moi, je suis juriste donc, effectivement, ce genre de textes j'ai un peu l'habitude de les manier. Malheureusement, c'est effectivement complètement incompréhensible par le grand public. Mais ce qu'il faut expliquer, c'est ce qu'il y a derrière. » Pauvre peuple qui ne comprend jamais rien et qui ne se laisse pas gentiment abuser...

### Acte III : des livres pour enfants pour voter « oui »

Pleins de bonté pédagogique pour les faiblesses intellectuelles du troupeau électoral, nos bergers vont trouver de quoi mener ces pauvres moutons sur le chemin du oui :

- Valérie Pécresse : *Nicole Fontaine nous a fait un petit livre que je recommande à tous les auditeurs...* - Pierre Weill : *Michel Barnier aussi !*

- Valérie Pécresse : *Michel Barnier... mais c'est un petit peu moins explicatif. Nicole Fontaine, c'est "Dessine-moi la Constitution". Vous savez, c'est à partir de la phrase du "Petit Prince". "Dessine-moi la Constitution", je l'ai lu, j'ai tout compris et j'ai tout appris sur l'Europe.*

De grands enfants ces Français ! Parfois grognons, mais vite calmés quand on leur raconte une belle histoire pour les endormir !

Pierre Weill, on s'en doute, n'a pas éprouvé le besoin de compléter la bibliographie par des ouvrages rédigés par des partisans du « Non ».

\*\*\*\*\*

Lire notre article : « L'Europe, l'Europe... » - France Inter et la « pédagogie » : (1) Les émois du médiateur )

## Acte IV : encore un effort de pédagogie

Dans le « Radiocom, c'est vous » qui suit, Pierre Weill va au bout de cette logique méprisante : « *Oui, c'est vrai, c'est quand même très technique cette Constitution ; on aurait pu la faire voter par le Parlement français réuni en Congrès.* » Vous avez bien lu : en journaliste respectueux de la démocratie et du pluralisme, Pierre Weill proposerait-il de dissoudre le peuple parce qu'il vote mal ? Laissons les choses sérieuses aux gens sérieux et tout ira mieux dans la démocratie !

Questionnant Valérie Pécresse, Pierre Weill persévère, en s'inquiétant de l'effort de pédagogie - il en sait quelque chose - que doivent faire les partisans du « oui » et eux seuls :

*« Et quand vous allez sur les marchés dans les Yvelines pour convaincre les électeurs de voter oui, non mais, très franchement, vous arrivez à les intéresser ou vous sentez quand même des réticences ? Il y a un travail de pédagogie, là, qui est difficile ! »*

### Epilogue :

#### Surtout ne lisez pas ce qui est le plus discuté !

Pierre Weill n'ayant pas complètement réussi à accomplir son lourd travail de pédagogue, Bernard Guetta le rejoint pour l'aider. Et comme on sait que c'est la partie III (322 articles sur les 448) qui pose le plus de problèmes à ceux qui considèrent que cette Constitution va graver le libéralisme dans le marbre et priver les citoyens du pouvoir de remettre en cause les options économiques et sociales condensées dans le Traité, Bernard Guetta a trouvé un

« argument » sans réplique pour éliminer ces gêneurs (sans jamais leur donner la parole, bien entendu) :

- Bernard Guetta : *Pour toute Constitution, il faut un décodeur, premièrement. Deuxièmement, n'oubliez pas que ce texte épais reprend les précédents traités. Que, en vérité, il y a 60 pages de nouveautés à lire et qui sont relativement claires. Relativement claires, je veux dire claires pour un texte constitutionnel. C'est jamais très clair quand on n'est pas juriste, un texte constitutionnel ! Alors, il faut pas exagérer ! J'en ai passablement assez maintenant : le couplet sur l'obscurité de ce texte constitutionnel. Lisons les 60 premières pages ; on peut se dispenser des anciennes dispositions.*

- Pierre Weill : *Oui.*

- Bernard Guetta : *De toutes manières, elles sont là, les anciennes dispositions ! Il ne s'agit pas de voter pour ou contre, elles ont déjà été votées ! Ce sur quoi on va voter, c'est les 60 premières pages.*

- Pierre Weill : *Valéry Giscard d'Estaing disait hier qu'il faut à peu près une heure et demie pour ingurgiter les nouvelles pages, le début de la Constitution.*

- Valérie Pécresse : *Oui, ben, une heure et demie, vous savez, pour l'avenir de l'Europe, c'est quand même pas si considérable.*

- Bernard Guetta : *C'est le temps de lecture d'un magazine !*

- Pierre Weill : *Tout à fait !*

- Bernard Guetta : *Voilà !*

Un beau moment de journalisme éduquant le peuple ignorant : ce que les journalistes dominants appellent - tout mépris ravalé - de la « pédagogie ». Et le pluralisme dans tout ça ?

*Philippe Monti*

\*\*\*\*\*

## Action-CRItique-MEDias [Acrimed]

**Un site** : <http://www.acrimed.org>

**Une liste d'informations** - « Le Magazine d'Acrimed » -, destinée exclusivement aux messages (en général mensuels) en provenance de l'Association. Pour s'inscrire, envoyer un message vide à **sympa@samizdat.net**, en ajoutant **subscribe acrimed\_I** dans le titre (champ « objet » ou « sujet »)-

**Adhésion** : A envoyer (éventuellement) sur papier libre à Acrimed, 11, avenue Francis de Pressensé, 93330 Le Bourget - **Merci d'écrire lisiblement**

J'adhère à l'association ACRIMED. Ci-joint un chèque à l'ordre de " Action Critique Médias " (Montant 2005 : 10 euros pour les étudiants, les chômeurs et les précaires, 40 euros pour les revenus supérieurs à 2000 euros par mois et 25 euros pour tous les autres).

Nom .....

Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Adresse électronique (très lisiblement).....

Date et signature